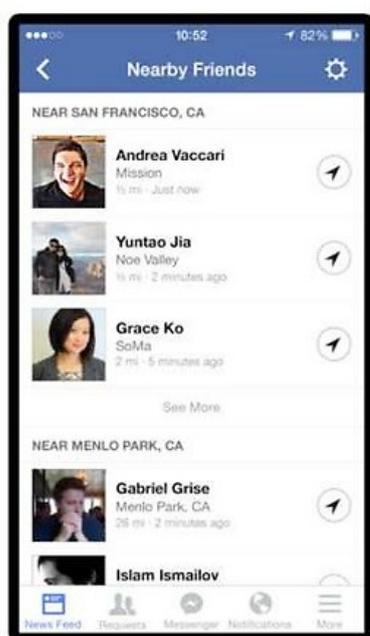


Avec Facebook, on peut désormais savoir quand nos amis sont à proximité.. et lui aussi ! | Le Net Expert Informatique



Avec Facebook, on peut désormais savoir quand nos amis sont à proximité.. et lui aussi !

Le réseau social propose ce mardi sur son application mobile une option baptisée « Nearby Friends » qui envoie une notification quand un ami se trouve à proximité.

Facebook veut savoir où nous sommes et souhaite également que nos amis le sachent. A partir de ce mardi, une nouvelle option apparaît sur le réseau social : « Nearby Friends », soit une bonne méthode pour scruter les activités de vos amis. L'application va ainsi envoyer une notification quand un ami de l'utilisateur se trouve à côté de lui.

Option désactivée par défaut

Les réseaux sociaux ne laissent donc plus de place aux mensonges. Impossible d'éviter un ami encombrant : « Lorsque vous allez au cinéma, 'Friends Nearby' vous dit si des amis à vous sont proches pour que vous alliez voir le film ensemble ou pour vous retrouver ensuite », indique Facebook.

Pour l'instant, il s'agit d'une option non-obligatoire, c'est à dire qu'elle est désactivée par défaut. En revanche, il est impossible de savoir à partir de combien de kilomètres Facebook considérera qu'un ami se trouve « à proximité ».

Avec cette option, le réseau social pourrait également franchir une nouvelle étape dans la collecte des données personnelles, alors que la nouvelle application débarque au lendemain d'une injonction de la justice belge . Cette dernière a ordonné Facebook d'arrêter de tracer tous les internautes, dont ceux qui ne sont pas connectés au réseau social.

Nouvelle tendance

La nouvelle option Facebook semble s'inscrire dans une nouvelle tendance. Il y a quelques jours, c'est Google qui annonçait le lancement d'une nouvelle application indiquant aux amis d'un utilisateur si celui-ci est disponible pour sortir manger, boire un verre, etc. Baptisée « Who's Down », l'option n'est disponible qu'aux Etats-Unis et constitue un premier test pour Google. Pour Facebook en revanche, cette phase a déjà été réalisée : l'option « Nearby Friends » a été lancée dès 2014 chez les anglo-saxons.

Facebook Messenger intègre la reconnaissance faciale

En Australie, le réseau social va encore plus loin en proposant une nouvelle application sur Facebook Messenger. Baptisée « Photo Magic », il s'agit d'un outil permettant de partager facilement des photos où apparaissent les personnes avec lesquelles on discute. Facebook utilise pour cela la reconnaissance faciale et scanne toutes les photos stockées sur le téléphone de l'utilisateur. Si un ami Facebook est détecté sur l'une des photos, l'application propose de la partager à la personne identifiée. Pour l'instant la fonctionnalité est optionnelle et ne devrait pas arriver tout de suite en France. Facebook a en effet cessé la reconnaissance faciale en Europe pour respecter la législation sur la protection des données personnelles.

Comme tout professionnel de l'informatique et de l'Internet, il est de mon devoir de vous informer que vous devez mettre en conformité et déclarer à la CNIL tous vos traitements de données à caractère personnel (factures, contacts, emails...).

Même si remplir un formulaire de déclaration à la CNIL est simple et gratuit, il vous engage cependant, par la signature que vous apposez, à respecter point par point la loi Informatique et Libertés. Cette démarche doit commencer par une analyse précise et confidentielle de l'ensemble de vos systèmes de traitements de données. Nous pouvons vous accompagner pour vous mettre en conformité avec la CNIL, former ou accompagner un C.I.L. (correspondant CNIL) ou sensibiliser les agents et salariés à l'hygiène informatique.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source :

<http://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/021468123566-grace-a-facebook-on-peut-desormais-savoir-quand-nos-amis-sont-a-proximite-1174043.php>